Résolutions de la 11°Assemblée générale de l'UICN

Banff, Alberta, Canada 16 septembre 1972

8. Tourisme équilibré

Reconnaissant que, bien que le tourisme ait souvent été *B* l'origine de la promotion d'activités de conservation dans de nombreuses parties du monde, son développement cause de plus en plus de dommages sérieux à l'environnement, y compris à la faune et à la flore;

Sachant que de nombreux milieux intéressés du tourisme et des voyages ont souvent négligé les devoirs inhérents à l'exploitation des ressources de l'environnement dont ils tirent profit et ont ignoré les invites qui leur ont été faites à participer à des efforts coordonnés en vue de limiter les répercussions de leurs activités sur l'environnement et qui ont été formulées au cours de la **4e** Réunion technique de l'UICN à Salzbourg en 1953 et ultérieurement;

La 11e Assemblée générale de l'UICN. réunie à Banff (Canada). en septembre 1972:

Réitere sa volonté de coopérer avec des organisations de tourisme et de voyages internationaux en fournissant des conseils techniques et écologiques pour réduire les effets nuisibles du tourisme sur l'environnement;

Et invite les gouvernements des pays d'où viennent et qui reçoivent de grands mouvements touristiques à demander de toute urgence à leurs organisations nationales de tourisme et de voyages des rapports définissant les programmes concrets qu'elles adopteront pour obtenir des conseils écolo-giques et techniques et pour modifier leurs plans et leurs actions, afin de combattre les impacts nuisibles du tourisme sur l'environnement.